

Par respect de démocratie, majorité et opposition disposent d'un emplacement de taille identique pour leur libre expression. Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.

### **MAJORITÉ (43 élus)**

#### **« 100 % Asnières »**

Chères lectrices, chers lecteurs,  
Cette tribune est la dernière de la mandature. En raison des règles de réserve liées aux prochaines échéances électorales, cet espace d'expression adopte depuis septembre 2025 un ton particulier, empreint de neutralité, par-delà les clivages et les débats qui animent naturellement la vie de notre cité. Mois après mois, année après année, vous avez été au rendez-vous de ces lignes. Que vous partagiez nos convictions ou que vous les interrogiez, votre fidélité est le témoignage de l'attachement profond que vous portez à notre commune. Au fil des parutions, nous avons tissé des liens, nourris par vos retours, vos attentes et votre exigence pour le bien commun.

La Commune constitue le visage de la République au quotidien, l'institution la plus proche des citoyens. Dans notre vie de tous les jours, son utilité est aussi concrète qu'indispensable, agissant comme le premier échelon de la solidarité et du service public de proximité. Elle est le pivot de notre organisation territoriale et le rempart contre l'isolement social, garantissant un accès égalitaire aux droits fondamentaux sur l'ensemble du territoire national. Elle demeure le socle de notre vie commune et le premier repère d'une citoyenneté active et protectrice. Votre attention portée à ce magazine démontre que vous en êtes pleinement conscients.

#### **« Centristes-UDI et Macronistes »**

Voter, c'est faire entendre sa voix. C'est participer aux décisions qui façonnent notre avenir commun et celui des générations futures. Voter n'est pas un droit mais un devoir ! Ne laissez pas les autres décider pour vous. Pour ne rien regretter, les 15 et 22 mars VOTEZ !

### **OPPOSITION (10 élus)**

#### **« Ensemble Citoyens ! »**

Les élections municipales élisent 53 conseillers municipaux, qui élisent le maire. Les habitants choisissent une liste ; la proportion de voix détermine les sièges, avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête.

Le maire dirige donc un conseil composé de plusieurs listes et doit rassembler tous les élus.

Consultez les vidéos du Conseil Municipal, les protections fonctionnelles votées (CR publics), la pluralité de ce magazine.

Vérifiez les informations publiques : dates de mandats, d'emprunts et classements.

Renseignez-vous sur les listes candidates.

Et votez !

Sandrine Frédérique Sundjata

#### **« Asnières en commun »**

Cette tribune est la dernière de notre mandat.

Pendant ces 6 années, nous avons tenté de défendre au mieux les intérêts des Asniérois·es, soutenant l'action de la majorité municipale lorsque c'était utile pour toutes et tous, et nous y opposant, de façon argumentée et constructive, lorsqu'elle n'allait pas dans la bonne direction.

Être dans l'opposition face à l'équipe de M. Aeschlimann, c'est un sacerdoce : notre engagement (totalement bénévole) se heurte à l'ostracisme des élu·es majoritaires et même à une action en justice aux frais du contribuable. Si ce n'est clairement pas notre conception de la démocratie locale, cela nous rend d'autant plus fier·es de notre engagement.

Nous vous remercions pour votre soutien durant ces années !

Thomas Bury, Laurent Guillard, Romain Jehanin (président du groupe), Francesca Pasquini et Yeelen Ravier  
elus.asnieresencommun@brmail.fr

#### **« Hors groupe - Fariza Ammar »**

Tribune non reçue.

#### **« Hors groupe - François Tronchon »**

Tribune non reçue.